

TITVLVS SC: PERIET SC: RE MACLI: IN: STA PLAVS

Carnea lex ade scelerum circumdata clade
Est dolor & gemitus. carnis & interitus
Ad uitę mutum nul possidet Inq homo titu.
Motibus est fragilis. sensibus instabilis
Et quia sic miser ē. misero quid uiuere prodest.
Qui trahit ob meritum semet ad interitum.
Non ergo flendus pater est nec uire dolendus.



Christopher Cheney, Two mortuary rolls from Canterbury: devotional links of Canterbury with Normandy and the Welsh March, in: Tradition and change. Essays in honour of Marjorie Chibnall ..., ed. by Diana Greenway et al. (1985) S. 103-114

La Novalesa. Ricerche - Fonti documentarie - Restauri. Atti del Convegno-Dibattito 10-11-12 luglio 1981, 2 Bde. (1988) - der 2. Bd. den Totenrotuli gewidmet

Jean Dufour, Brefs et rouleaux mortuaires, in: Naissance et fonctionnement des Réseaux monastiques et canoniaux. Actes du Premier Colloque Internationale du C.E.R.C.O. M. Saint-Etienne, 16-18 Septembre 1985, hg. Nicole Bouter (Centre Européen de Recherches sur les Congrégations et Ordres Religieux, Publications Université Jean Monnet (1991) S. 483-494 DA 49,732

Josef Leinweber, 2 unbekannte Fuldaer Totenroteln, in: FS Alfred Wendehorst zum 65. Geb. , Bd. 1 = Jb. f. fränk. LF 52 (1992) 273-281

Nut. B.M. 1232

Coll. Solo 82

Nam. Cor. 3 —

Leodon

feuille 2 de garde page d'

en porteur ... 8' 0. —

UN ROLLIFER DE SAINT-ÉTIENNE DE CAEN

à l'abbaye de Stavelot en 1108

Le manuscrit 82 de la collection Salis, à la bibliothèque de Metz, acheté à Sens, dans une vente, portait la cote 146 dans l'abbaye de Vau-Luisant (1), à laquelle il a jadis appartenu, comme en témoigne cet *ex-libris*, tracé à l'époque moderne sur le premier feuillet : *Liber B. Mariae Vallis-lucentis*.

Il contient, sur deux colonnes, en écriture du commencement du XIII^e siècle, les *Sermones magistri Petri*; ceux de Maurice, évêque de Paris; une *Summa dictaminis*, etc.

J'allais le remettre sur les rayons, comme n'offrant rien qui m'intéressât spécialement pour le moment, lorsque je remarquai sur le second feuillet de garde, en tête du volume, un fragment de *rotulus* du XI^e-XII^e siècle, sur lequel se détachait en très grandes capitales le *Titulus sancti Petri et sancti Remacii in Stablaus*.

Notre abbaye de Maredsous a voué un culte trop filial aux vieux souvenirs monastiques de l'ancien diocèse de Liège, pour qu'une mention de ce genre pût me laisser indifférent. Cependant, Stavelot n'était pas le point de départ de cette annonce mortuaire; on y avait seulement écrit quelques mauvais distiques au passage du *rollifer*. Peut-être ce morceau de parchemin, mesurant à peine 0^m212 sur 0^m157, avait-il été découpé dans le corps du rouleau; en ce cas, impossible de déterminer sa provenance. Mais, heureusement, non : en regardant au dos du *Titulus* de Stavelot, il était aisé de constater que le quémandeur de suffrages avait été député par les moines de Saint-Etienne de Caen, à l'occasion de la mort de leur quatrième abbé, Robert I^{er} (1108). S'offrant ainsi rapprochés d'une façon inattendue, les noms du monastère de Saint-Remacle et de la superbe abbatale normande, où je fus fait chrétien, avaient pour moi tout d'abord une sorte d'intérêt personnel, et j'avoue que je ne songeai pas pour lors à publier jamais ce débris presque informe. Pourtant, en l'examinant de plus près ces jours-ci, il m'a semblé qu'il ne serait pas entièrement déplacé dans le *Leodium*, qui s'applique avec un zèle si louable à recueillir ces sortes de petites trouvailles.

Voici donc le texte de ce qui reste de notre *rotulus*. De la première ligne du recto, le relieur n'a laissé subsister que l'extrémité inférieure de quelques jambages. D'autres caractères ont ça et là disparu entièrement, ou sont devenus à peu près illisibles, par suite du frottement, de déchirures, etc. Je mettrai entre crochets ce que j'ai pu restituer d'une façon quelque peu sûre; le reste, je l'indiquerai par des points.

(1) Monastère d'hommes, de l'Ordre de Cîteaux, fondé en 1127, au diocèse de Sens.

deuxième partie de l'ou-
s; la scène de la pêche
lits au vers 6432.

épisodes rimés en flamand
s, ont-ils été connus dans

ne n'avoir jamais eu con-
ces histoires; c'étaient,
t au coin du feu le soir
ars il aurait été difficile
on française; il n'y eut
Renard faite en Belgique

oman du Renard corrigé
qu'à partir de 1662, cet
différents endroits. Des
région flamande voisine
aux conteurs bilingues
épisodes à leurs voisins

avaient les conteurs de
s faisaient agréablement
un bon feu.

t une bonne mémoire et
rendre leurs récits plus
es faits passés au loin.
, que les fables du poète
les gens de Bombaye.

ter que dans ce mélange
titions et d'histoires, qui
etrouve des pratiques de
t que ce même folklore
ds de la Meuse, des pla-
là-bas, sur le rivage de

J. CEYSSENS.

RECTO

. orthodoxum regem anglorum Guilielmum comen[damus] qui no[stram ecclesi]
am multa deuotione a fundamentis construxit . [condigna] . liberalitate terris [et or]
namentis locupletauit . item cantuariensem archipraesulem Lanfrancum . qui mundanarum
[di]gnitatum contemptor constantissimus . nostro primus praefuit coenobio . monachicae reli
[gi]onis cultor uigilantissimus . in abbatis atque pontificis officio studiosissimus . itemque sub
[tit]ulatos omnes . domnum scilicet Gillebertum qui tercius post Lanfrancum . nostro praefuit

[cen]obio . pia memoriae domnum abbatem fiscannensem Guillelmum . Osbernum . Rogerium . Galterium
. . . gonem . Turstinum . Bernardum . B..... rdum . Samuhelem . Nicholaum . Robertum . Walonem . hu...
. . . ium . Nigellum . Ansgotum Rannulfum . Ricardum
[at]que pro cunctis fratribus et famil mnis humanis .i. sacras orati
. . . uestras mitti postula defunctis uestris nos pari uice para
[disi] petimus gaudia . [Huic rollifer im]pendere non negligatis

[Titulu]s sanctae Trinitatis Moritoniensis . Congregatio pauperum fratrum . Exsortes scelerum . uos colligat
. polorum; Orate pro nostris . et nos pro uestris . nostris . Rainfredo . Ricardo . Amundo . Rohede . Herberto .
. . . rde . Rannulfo . Gaufredo . Emma . Ermessende ; Odemanno ; Rotberto . Laurentio . Tiedbaldo ; Anzfrida ; Rotberto ;
. . . . do ; Rotberto ; Godefrido . Se Se Serlone . Radulfo . goia . Rogerio . Henrico . Osberno . Fulcone .

[TITVLVS S̄CE MARIE]

VERSO

TITVLVS : S̄CI : PETRI : ET : S̄CI
REMACLI : IN : STABLAVS

Carnea lex Adae scelerum circumdata clade .
Est dolor et gemitus . carnis et interitus .
Ad uitae nutum nil possidet hic homo tutum .
Motibus est fragilis . sensibus instabilis .
Et quia sic miser est . misero quid uiuere prodest .
Qui trahit ob meritum semet ad interitum ?
Non ergo flendus pater est nec iure dolendus .

Quelques mots d'explication sur les particularités à relever dans ce peu de lignes.

Dans ce qui manque en tête du rouleau, les moines de Saint-Etienne de Caen devaient recommander en premier lieu leur abbé Robert, mort subitement à Falaise, en janvier 1108. Le rimailleur de Stavelot dit, en effet, que c'est un « Père » que l'on pleure. Or, nous trouvons nommés ici, outre Guillaume le Conquérant, fondateur de l'abbaye, Lanfranc, son premier abbé; Gislebert, le troisième, celui contre lequel le chanoine de Bayeux, Serlon, écrivit une si mordante satire (1). Vient ensuite Guillaume de Rots, ancien moine de Saint-Etienne, mort abbé de Fécamp, le 26 mars 1107. Mais le second abbé de Caen, Guillaume Bonne-âme, qui mourut archevêque de Rouen, le 9 février 1110, n'est pas encore mentionné parmi les défunts. Il n'y a donc pas de doute possible, notre fragment a fait partie du *rotulus* de l'abbé Robert (2). La recommandation spéciale dont le *rollifer* est l'objet montre bien, d'autre part, que nous tenons ici le point de départ.

Le *Titulus* de Sainte-Trinité de Mortain donne lieu à plusieurs observations assez importantes. On voit qu'il a vraiment été écrit par des humbles, une « communauté de pauvres frères, » comme ils s'intitulent eux-mêmes. Les caractères de l'écriture sont des plus modestes : rien, absolument, qui ressemble à ces énormes capitales des autres *tituli*, s'étalant au-dessous et au verso.

Mais quelle est cette corporation ? On la chercherait vainement dans le *Gallia* et les autres collections du même genre. On ne mentionne à Mortain, à cette époque, qu'une seule communauté d'hommes, la riche et puissante collégiale de Saint-Evroult, récemment fondée par le comte Robert, frère du Conquérant : ce ne sont pas ses chanoines, apparemment, qui se seront attribué le titre de *pauperes fratres*; d'ailleurs, leur chapitre n'a jamais été connu sous le vocable de la Sainte Trinité.

Voici, je pense, l'explication. Vers la fin du XI^e siècle, un des chanoines de Saint-Evroult, le bienheureux Vital, futur fondateur de l'abbaye et de la Congrégation de Savigny, résigna son canonicat, et vécut quelque temps en ermite dans les rochers sauvages du faubourg de Mortain, appelé le Neufbourg. Là, il ne tarda pas à recruter un certain nombre de compagnons, dont plusieurs continuèrent à habiter cet endroit, même après que Vital l'eût abandonné pour s'enfoncer dans les forêts de Craon et de Fougères. Guillaume, comte de Mortain, avait donné ce désert « pour l'amour de Dieu, au dit frère Vital, en l'honneur de la Très Sainte-Trinité. » Peu après 1106, le saint homme, un peu imprudemment, avait

(1) Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. v.

(2) Voir le *Gallia christiana*, t. XI, pp. 420 et suiv.; C. HIPPEAU, *L'abbaye de Saint-Etienne de Caen*, etc.

cédé aux moines de Saint-Etienne de Caen cette « aumône de Mortain », ce qui ne laissa pas de lui causer quelque ennui par la suite : car il se vit forcé de la redemander pour sa fondation naissante de Savigny. L'abbaye caennaise fit preuve en cette occasion d'une noble largeur de vue : elle rendit « par charité ce qui lui avait été donné dans un esprit de charité (1). »

Quant à la communauté éphémère, groupée par le bienheureux Vital dans l'ermitage de Mortain, elle n'a pas laissé autrement de trace dans l'histoire : notre *titulus* est, je pense, le seul document où elle paraisse et agisse officiellement comme corporation. Le fait qu'en 1108, elle venait d'être constituée en une sorte de dépendance de l'abbaye de Saint-Etienne explique qu'elle soit aussi la première à s'inscrire sur le rouleau de l'abbé Robert. Chose également remarquable, parmi les défunts recommandés par les pieux ermites de Mortain, nous retrouvons les noms de *Rainfredus* et de *Rohede*, déjà connus par un autre *titulus* de l'abbaye de Caen, comme étant ceux du père et de la mère de saint Vital (2).

Impossible de rien préciser au sujet du *Titulus sancte Marie* : il ne reste plus que la partie supérieure des grandes capitales dans lesquelles furent écrits ces mots.

Il est à regretter que, du *Titulus* de Stavelot, il ne reste plus que ces quelques vers frustes et insignifiants. La place qu'ils occupent, en tête du verso du rouleau mortuaire, donne lieu de croire que celui-ci a dû être d'assez bonne longueur : le porteur aura probablement visité bien des corporations, avant de franchir la distance qui sépare Caen de la frontière liégeoise. On ne voit pas qu'il y ait eu aucun lien particulier entre Saint-Etienne et Stavelot ; mais Orderic Vital nous apprend que l'évêque de Bayeux, Odon, lui aussi frère de Guillaume le Conquérant, aimait à envoyer à Liège ceux de ses clercs qui paraissaient plus aptes à réussir dans les études (3). On a même conjecturé, non sans quelque motif plausible, que c'est à Liège que Vital de Mortain se rendit pour achever sa formation intellectuelle (4). On s'explique aisément que les principaux établissements religieux du pays de Liège aient eu leur place marquée sur l'itinéraire du porte-rouleau de la grande abbaye normande.

Dom G. MORIN.

(1) Je me contenterai de renvoyer le lecteur à l'*Histoire de la Congrégation de Savigny*, par Dom Claude Auvry, publiée par A. Laveille. Rouen et Paris, 1896. T. Ier, liv. I, ch. X et XX ; liv. II, ch. XX, notamment, pp. 290 et suiv.

(2) L. DELISLE, *Rouleaux des morts*, p. 284 : « Orate pro consanguineis eiusdem Vitalis, Rainfredo patre eius, Rohae matre eius... »

(3) « Dociles clericos Leodicum mittebat, aliasque urbes ubi philosophorum studia potissimum florere nouerat » *Hist. ecc.*, lib. VIII, c. 2 (Migne, 188, 559).

(4) Son biographe, Etienne de Fougères, dit simplement que, déjà grand, il quitta son pays natal pour aller en terre étrangère se perfectionner dans les sciences divines et humaines (*Anal. Bolland.*, t. I, p. 362).